


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BÉTON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 001420112		1ere Gachée : 10:30 (1)		Date : 25/09/2026		MAHE240926103101		Zone : ZONE B	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : MONTEVRAIN		Véhicule : 517		SAKINA TPS -DG-517-BQ	
Client : C9288820 TCI BAT		381 RUE MARCEL PAUL		Chantier : MONTEVRAIN		Chauffeur : ANIS		ANIS	
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE				20 AV DE LA SOCIETE DES NATIONS		Centrale : GOURNAY 01			
ARRIVEE CHANTIER réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
11:44		12:05 12:40		12:40		13:12		 	
						Quantite Origine : 112.00 m3 Quantite Restante : 88.00 m3 Livree Reelle : 8.00			
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
1C25JXC1S3D22		BPS		NF		XC1		CL 0,40	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM II/C-M(S-L) 42.5						0		C25/30	
Appellation commerciale : BPS NF EN 206+A2/CN XC1 C25/30 CEM II						Température :			
Mode de livraison :						N° Grue :			
						Retour béton			
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 8.00 METRE CUBE				TECHNO 348				Nom: TCI BAT	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8.00 METRE CUBE								Signature du client:	
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 8.00 METRE CUBE									
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8.00 METRE CUBE									
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée.

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié.

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN.

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non.